

| | | |
|-------------|-----------------|----|
| 5.0 crédits | 37.5 h + 30.0 h | 1q |
|-------------|-----------------|----|

| | |
|------------------------------|--|
| Enseignants: | Hance Thierry ; Nieberding Caroline ; Remacle Claude ; Knoops Bernard ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés : | <p>Module A - Biologie des Invertébrés (30-60) (8 crédits) - Le concept de biodiversité sera abordé via les grands plans d'organisation au cours de l'évolution des invertébrés. Les BIR suivent 3 crédits. Sur cette même base, les BIOL (8 crédits) disposeront d'une vision plus complète grâce à l'analyse de la radiation évolutive à l'intérieur de ces plans. Pour l'ensemble des étudiants, les notions abordées au cours de cette première partie seront généralisées par une approche globale des mécanismes de l'évolution et des principes de la systématique.</p> <p>Module B - Biologie comparée des vertébrés (45-15) (4 crédits), soit système nerveux 22.5-0) (2crédits) et vertébrés (22.5-15) (2 crédits)</p> <p>Les éléments d'anatomie comparée des vertébrés sont la suite logique de la partie du cours consacrée aux Invertébrés. Après l'étude de l'influence de la biosphère sur l'évolution générale de cet embranchement, les relations structure-fonction sont approfondies dans les différentes classes de vertébrés actuelles. L'adaptation évolutive est montrée par systèmes. Une partie du cours portera sur l'homínisation. Pour les BIOL (4 crédits), d'autres aspects tels que les structures fonctionnelles du squelette et du système nerveux sont développées et des exercices pratiques complètent l'ensemble. En particulier, le système nerveux illustre un niveau d'organisation complexe dans la structure d'un organisme. A ce titre, il est utilisé comme sujet d'étude à la fois pour représenter les niveaux d'inter-relations entre des populations cellulaires et pour situer l'ensemble de ces relations dans un contexte environnemental et évolutif. Le volume dispensé au BIR 12 est de 1 crédit.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>Établir un schéma général de l'objet, à partir d'observations. Si le schéma n'est pas applicable, concevoir de nouvelles observations, hypothèses. Traiter l'information, la structurer, synthétiser, porter un jugement critique sur cette démarche. Etablir la diversité biologique des invertébrés et des vertébrés dans une optique d'évolution et définir l'apport des différents paliers évolutif aux processus d'expressions de la vie. Appréhender les modalités du fonctionnement nerveux et de les mettre en rapport avec les activités générales d'un organisme.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Cycle et année d'étude: : | > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur |
| Faculté ou entité en charge: | BIOL |